

- Le mot de l'Ambassadeur -

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

En ce début de l'été, je voulais tout d'abord souhaiter à tous d'agréables et reposantes vacances. Certains d'entre vous s'appêtent à quitter avec leurs familles la Roumanie, sœur latine chère à notre cœur. D'autres concitoyens vont bientôt s'installer ici et contribuer à leur tour à resserrer les liens amicaux qui nous unissent. Les personnes concernées doivent, selon leur cas, se faire radier du Registre des Français établis hors de France ou s'y inscrire. Cette démarche qui peut être effectuée à distance est très importante.



La plantation d'un arbre de la liberté en 1790.

Mais l'été, c'est aussi bien sûr la période du Quatorze Juillet, notre Fête Nationale, établie en 1880 en référence à la grande Fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Tous les Français inscrits au Registre y sont conviés cette année. Selon les mots de Henri Martin, rapporteur de la loi à l'époque, cette journée-là « a été la consécration de l'unité de la France ». Ce jour-là, « la Révolution a donné à la France conscience d'elle-même ; elle a révélé à elle-même l'âme de la France ». C'est ce message d'unité et de fraternité que je vous invite à nouveau à célébrer ensemble à l'ambassade. Cette année, j'ai voulu que ce grand événement soit placé sous le signe de l'enfance. C'est ainsi que plusieurs animations en direction des plus jeunes d'entre nous seront organisées par PARADA, association d'aide aux enfants des rues.

Le Quatorze Juillet m'amène aussi à évoquer avec vous les scrutins électoraux majeurs qui auront lieu en 2012 : l'élection présidentielle, et, pour la première fois, les élections législatives des députés des Français établis hors de France, introduites par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

Pour faciliter l'exercice du droit de vote, il est primordial que tout Français résidant en Roumanie, en âge de voter, et désirant prendre part à ces scrutins, vérifie auprès de la section consulaire de l'ambassade de France en Roumanie sa situation électorale avant le 31 décembre 2011. Vous trouverez ci-après les informations utiles.

Dans l'attente de vous voir bientôt, je vous adresse l'expression de mes meilleurs sentiments.

bien cordialement -

Henri Paul

S'INSCRIRE AU REGISTRE DES FRANÇAIS ETABLIS HORS DE FRANCE ET SUR LA LISTE ELECTORALE CONSULAIRE

Pour effectuer cette démarche, vous devez faire parvenir à la section consulaire le **formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de l'ambassade** <http://www.ambafrance-ro.org> / rubrique consulat / démarches administratives / inscription au registre des Français établis hors de France, rempli, daté et signé, accompagné des documents indiqués dans le formulaire.

L'inscription au registre des Français établis hors de France peut être effectuée par :

- courrier électronique : mirella.gheorghiu@diplomatie.gouv.fr
- télécopie au 021/ 303/ 10/ 78
- voie postale, en y joignant des **copies lisibles** des documents demandés.

L'inscription au registre peut également être réalisée à la section consulaire de l'ambassade (dans ce cas, munissez-vous d'une pièce d'identité pour accéder à l'ambassade), ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 :

Ambassade de France (section consulaire) 13-15, Strada Biserica Amzei, Bucarest secteur 1
Tél. : 0040 21 303 10 35 / Fax : 0040 21 303 10 78

Inscrit au Registre des Français établis hors de France, vous recevrez **une carte consulaire, valable 5 ans**, attestant que vous êtes placé sous la protection consulaire française.

L'inscription au Registre vous offre de multiples avantages :

- être inscrit sur la liste électorale consulaire (sauf opposition de votre part);
- obtenir certains documents administratifs (passeport, carte nationale d'identité...);
- accéder à certaines prestations sous réserve de remplir les conditions de ressources requises (aide sociale, bourse scolaire);
- recevoir des informations du poste consulaire;
- être inclus dans le plan de sécurité de l'ambassade,
- bénéficier de tarifs préférentiels pour les légalisations de signature, copies conformes et vérifications de traductions.

Grâce à votre **numéro d'identification consulaire (NUMIC) qui figure sur votre carte consulaire**, vous pourrez accomplir facilement vos formalités administratives à l'étranger en vous connectant au **Guichet d'Administration Electronique (GAEL)** depuis votre lieu d'habitation ou de travail.

Le **guichet d'administration électronique** est un espace sécurisé accessible uniquement au moyen d'un identifiant (NUMIC) et du mot de passe que vous créez vous-même et connu de vous seul.

Pour accéder au guichet d'administration électronique, aller sur Internet au lien suivant : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/>

GAEL vous offre la possibilité sans avoir à vous déplacer :

- de consulter à tout moment votre fiche d'inscription au Registre et d'imprimer une **attestation d'inscription consulaire** ;
- d'y **modifier éventuellement vos coordonnées** (adresse postale, téléphone, courriel, coordonnées des personnes à prévenir), **ainsi que les modalités d'exercice de votre droit de vote**.

Rappel important : Changements d'adresses ou de coordonnées téléphoniques

L'Ambassade vous serait reconnaissante de l'informer régulièrement de tout changement de vos coordonnées (adresses postale et électronique, téléphones fixe et portable) par courrier postal ou électronique à : consulat.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr

**Attention ! Faute d'adresse postale valide,
vous risquez de ne pas recevoir les courriers électoraux en 2012.**

Vous quittez définitivement la Roumanie?

Si vous quittez définitivement la Roumanie, **n'oubliez pas de demander votre radiation du Registre des Français établis hors de France et de la liste électorale consulaire** en contactant la section consulaire par courrier postal ou électronique à l'adresse suivante : consulat.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr.

Merci de préciser dans votre courrier l'identité des personnes concernées et leur date de départ définitif. Sur votre demande, un Certificat de radiation du Registre et/ou un Certificat de changement de résidence pourra vous être expédié par courrier électronique ou postal. Si vous vous installez dans un autre pays, il conviendra de vous présenter à la section consulaire de votre nouveau lieu de résidence afin d'effectuer le transfert de votre inscription.

Attention ! Les personnes inscrites sur la liste électorale consulaire ayant quitté la Roumanie, mais n'ayant pas prévenu le Consulat de leur départ, s'exposent au risque de ne pas pouvoir voter en France ou auprès d'un autre poste consulaire français à l'étranger à l'occasion des élections en 2012.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES DE 2012

En 2012 auront lieu les élections présidentielles et, **pour la première fois**, les élections législatives pour les Français établis hors de France. La Roumanie fait partie de la **7ème circonscription composée des pays suivants** : Albanie, Allemagne, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Pologne, Roumanie, Serbie-et-Monténégro, Slovénie, République tchèque, Slovaquie.

Dates de ces deux élections :

	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
Election du Président de la République	22 avril 2012	6 mai 2012
Elections législatives hors de France	3 juin 2012	17 juin 2012

Choisir son lieu de vote :

L'électeur peut choisir de voter en France ou en Roumanie jusqu'au 31 décembre 2011, 18h00 (délai de rigueur) pour les élections présidentielles, législatives et les référendums, sans panachage de lieu possible pour ces 3 élections : **il ne sera donc plus possible de voter dans des lieux séparés pour les présidentielles, les législatives et les référendums.**

Pour les électeurs choisissant de voter en Roumanie, un bureau de vote unique sera ouvert à l'ambassade de France à Bucarest. Une convocation vous sera adressée en temps utile.

Premier réflexe indispensable : Vérifiez votre situation électorale avant le 31 décembre 2011.

Pour vérifier votre situation électorale avant le 31 décembre 2011 (prière de transmettre vos demandes avant le 1^{er} décembre 2011), vous pouvez utiliser l'un des trois moyens suivants :

- a) Se connecter au Guichet d'Administration Electronique (GAEL) :

Vous pourrez vérifier votre situation électorale et, éventuellement, modifier les modalités d'exercice de votre droit de vote.

Pour accéder au guichet d'administration électronique, aller sur Internet au lien suivant : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/>

- b) Ecrire à l'adresse électronique suivante : elections.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr

- c) Expédier par voie postale un courrier à la section consulaire (élections) de l'ambassade.

Une fois votre situation électorale clarifiée, 2 cas de figure se présentent à vous :

1) Vous souhaitez voter en Roumanie pour les présidentielles et les législatives :

a) Vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale consulaire :

Pour vous inscrire sur la liste électorale consulaire, vous devez d'abord être inscrit au Registre des Français établis hors de France (voir ci-dessus les modalités d'inscription).

b) Vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale consulaire pour l'élection du Président de la République.

Vous n'avez rien à faire : vous voterez en Roumanie pour les élections présidentielles et législatives.

c) Vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale consulaire, mais uniquement pour l'élection des conseillers à l'assemblée des Français de l'étranger (AFE).

Dans ce cas, vous devez modifier votre situation électorale en écrivant à la section consulaire par voie postale ou électronique à : elections.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr

Un document intitulé « *Je souhaite voter en Roumanie* » vous sera alors adressé. Vous devrez le compléter et le retourner par voie postale à la section consulaire. Il devra nous parvenir avant le 31 décembre 2011 – 18h00 (délai de rigueur).

2) Vous ne souhaitez pas voter en Roumanie pour les présidentielles et les législatives :

a) Vous n'êtes pas inscrit(e) sur la liste électorale consulaire, ni sur une liste électorale d'une commune de France.

Si vous souhaitez voter en France pour les présidentielles et les législatives, il vous faut remplir le **formulaire CERFA n°12669*01** (*disponible sur le site Internet [ServicePublic.fr](http://vosdroits.service-public.fr) à l'adresse suivante : <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/R16024.xhtml>, ou à demander à l'adresse électronique suivante : elections.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr*) accompagné des pièces justificatives mentionnées au verso, et le retourner avant le 31 décembre 2011 (*tenez compte des délais d'acheminement postal et de traitement*) au Service des élections de la mairie de votre commune afin de vous inscrire sur la liste électorale de la commune de votre choix, à savoir :

- *Si vous avez une résidence en France* : vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale de la commune correspondante,

- *Si vous n'avez pas de résidence en France*, il vous faut être inscrit(e) au Registre des Français établis hors de France (voir ci-dessus les modalités d'inscription) pour demander votre inscription sur la liste électorale d'une des communes suivantes :

- votre commune de naissance,
- la commune de votre dernier domicile,
- la commune de votre dernière résidence, si elle a duré au moins 6 mois,
- la commune où est né(e), est, ou a été inscrit(e) un(e) de vos ascendant(e)s,
- la commune où est inscrit ou a été inscrit un de vos parents jusqu'au 4^e degré.

b) Vous n'êtes pas inscrit(e) sur la liste électorale consulaire, mais vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale d'une commune de France :

Vous n'avez rien à faire : vous voterez en France pour les élections présidentielles et législatives.

c) Vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale consulaire et vous n'êtes pas inscrit(e) sur la liste électorale d'une commune de France :

Dans ce cas, si vous souhaitez voter en France pour les présidentielles et les législatives, vous devez modifier votre situation électorale en écrivant à la section consulaire par voie postale ou électronique à : elections.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr

Un document intitulé « *Je souhaite voter en France* » vous sera alors adressé. Vous devrez le compléter et le retourner par voie postale à la section consulaire. Il devra nous parvenir avant le 31 décembre 2011 – 18h00 (délai de rigueur).

Par ailleurs, vous resterez inscrit(e) sur la liste électorale consulaire pour l'élection à l'assemblée des Français de l'étranger (AFE).

d) Vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale consulaire pour les élections présidentielles et législatives, et vous êtes inscrit sur la liste électorale d'une commune de France pour tous les autres scrutins (élections locales et européennes) :

Dans ce cas, si vous souhaitez voter en France pour les présidentielles et les législatives, vous devez modifier votre situation électorale en écrivant à la section consulaire par voie postale ou électronique à : elections.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr

Un document intitulé « *Je souhaite voter en France pour les élections présidentielles et législatives* » vous sera alors adressé. Vous devrez le compléter et le retourner par voie postale à la section consulaire. Il devra nous parvenir avant le 31 décembre 2011 – 18h00 (délai de rigueur).

Par ailleurs, vous resterez inscrit(e) sur la liste électorale consulaire pour l'élection à l'assemblée des Français de l'étranger (AFE).

e) Vous êtes inscrit(e) sur la liste électorale consulaire uniquement pour l'élection des conseillers à l'assemblée des Français de l'étranger (AFE), et vous êtes inscrit sur la liste électorale d'une commune de France pour tous les autres scrutins (élections présidentielles, législatives, locales et européennes) :

Vous n'avez rien à faire : vous voterez en France pour les élections présidentielles et législatives.

Par ailleurs, vous resterez inscrit(e) sur la liste électorale consulaire pour l'élection à l'assemblée des Français de l'étranger (AFE).

Élections 2012 : Questions / Réponses

Très prochainement, une rubrique **Elections 2012 – Questions / Réponses** sera disponible sur le site Internet de l'ambassade de France (<http://www.ambafrance-ro.org>) à la rubrique consulat / élections. Nous vous invitons à la consulter pour y trouver les réponses aux différentes questions que vous pourriez être amené(e) à vous poser.

Si votre question ne figure pas parmi celles proposées, veuillez contacter la section consulaire par voie postale ou électronique à l'adresse suivante : elections.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr

Des informations sont déjà disponibles sur le site Internet suivant : www.votezaletranger.gouv.fr

Etat civil

Naissances :

. Augustine JAROSZ née le 04/01/2011 à Brasov
. Henri CHAINET né le 08/02/2011 à Bucarest
. Carla GEANTA née le 11/02/2011 à Alba-Iulia
. David DE BEUKELAER né le 05/01/2011 à Bucarest
. Jade PONÇOT née le 07/03/2011 à Bucarest
. Margot LE BLAYE née le 03/01/2011 à Bucarest
. Loïse MOTAY née le 23/04/2011 à Bucarest

. Emile WOLTERS née le 04/03/2011 à Bucarest
. Rafael OLTEANU DUARTE né le 28/03/2011 à Bucarest
. Amelie FROUX née le 21/04/2011 à Bucarest
. Luca et Toma OLENDRARU nés le 04/05/2011 à Bucarest
. Alexia AUTIN née le 09/05/2011 à Bucarest

Nous adressons nos plus chaleureuses félicitations aux heureux parents.

Mariages :

. Jacky GOULAOUIC et Liliana PERJU
le 19/01/2011 à Galati
. Bruno GUINET et Jela DESPOIS
le 06/01/2011 à Bucarest
. Gilles HEURIEPEAU et Elena CORBEANU
le 26/03/2011 à Curtea de Arges
. Julien MARGIRIER et Raluca BADIU
le 13/04/2011 à Bucarest
. Vasile NACIU et Daniela STOENESCU
le 28/03/2011 à Bucarest
. Florian GAURIVAUD et Anne SENE
le 16/04/2011 à Voluntari
. Philippe AUGAN et Mona GHUNIM

le 18/04/2011 à Bucarest
. Nicolas VILLIEN et Oana ANDREI
le 06/05/2011 à Potlogi
. Mathieu SONJON et Julie TERRACOL
le 14/05/2011 à l'Ambassade de France à Bucarest
. Patrick KAHN et Catalina SINGATIN-CINDEA-SPIRIDON le 21/05/2011 à Bucarest
. James GOODWIN et Ioana CEPRAHA
le 21/05/2011 à Bucarest
. Jean-Philippe SAVATON et Lusian CRISAN
le 26/05/2011 à Bucarest
Giurgiu

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Contacts associations

A.F.B.

contact@bucarestaccueil.com

<http://www.bucarestaccueil.com>

A.D.F.E.

Adfe.roumanie@gmail.com

<http://adfe.asso.org>

U.F.E. Roumanie

contact@ufe.ro

<http://ufe.asso.fr>

www.ufe.ro

U.F.E. Bucarest

philippe.drivon@accor.com

<http://www.ufebucarest.com>